

Reconversions et migrations :
la communauté roumaine de Belgique,
entre réussite professionnelle personnelle
et émancipation économique du pays d'origine

La Roumanie a fêté, cette année, le dixième anniversaire de son entrée dans l'Union européenne. La population roumaine ou d'origine roumaine présente en Belgique est aujourd'hui évaluée à environ 5% de la population étrangère du pays. Le CeRAIC (Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre) a récemment organisé un forum intitulé « Reconversions et migrations », dans le cadre du sixième forum de la coopération décentralisée belgo-roumaine. L'occasion de faire un focus sur un nouveau programme européen de formation à l'entrepreneuriat à destination de la diaspora roumaine, mais aussi de se pencher sur l'évolution de la trajectoire économique des populations turques de Belgique, histoire d'établir une projection de ce que pourrait être la trajectoire de la communauté roumaine dans quelques années.

Ce n'est pas un hasard si le CeRAIC s'est intéressé à la thématique abordant de front reconversions économiques et migrations. Ancré dans une région au passé industriel prospère, ce Centre régional d'Intégration est confronté chaque jour dans son quotidien à cette problématique. L'objet du forum était, cette fois, de déterminer comment la coopération décentralisée peut contribuer à la reconversion d'une région. Le propos était axé sur un double éclairage : l'action initiée au niveau européen pour dynamiser la reconversion économique de la Roumanie en faisant appel à sa diaspora et l'étude menée sur les stratégies de reconversion économique des familles immigrées turques de Belgique, point de comparaison intéressant pour analyser la situation des ressortissants d'autres communautés confrontés à la même situation.

Une action de valorisation et d'intégration

Carmen Hopartean est la directrice d'Arthis, la Maison Culturelle Belgo-Roumaine, une organisation d'éducation permanente qui s'occupe de l'intégration des personnes venues d'Europe de l'Est. Sa présence au forum atteste de la réelle

implication de la communauté roumaine de Belgique dans le paysage socioculturel du pays. Fondé en 1994 à Lessines, l'organisme qu'elle dirige a été mis sur pied par un groupe de Roumains et de Belges, dans le but de valoriser et d'intégrer les Roumains vivant en Belgique « *par leur propre culture et par l'apprentissage de la nouvelle culture d'accueil* ». Transférée à Bruxelles en 1999, l'asbl Arthis a élargi son champ d'action, suite aux demandes des vagues successives de l'immigration de l'Est (Moldaves, Ukrainiens, Bulgares, Albanais, etc.).

Aujourd'hui, la Maison Culturelle Belgo-Roumaine propose des activités dans plusieurs domaines. Au niveau social, elle assure entre autres des services d'interprétariat et de traduction pour les plus démunis, de médiation interculturelle, d'accueil des primo-arrivants et des consultations juridiques collectives ponctuelles. Sur le plan socioculturel, elle propose des cours de langues, d'alphabétisation, ainsi que des cours professionnels dans divers métiers en pénurie. Enfin, dans le domaine artistique, Arthis organise des concerts, expositions, conférences, débats, pièces de théâtre, etc.

Un projet selon trois axes

Sur le plan économique, la situation des Roumains de Belgique a fortement évolué au cours des douze dernières années. « *L'explosion du marché a été effective dans la communauté roumaine en 2005*, indique Carmen Hopartean. *À cette période, on a commencé à former des Roumains en statut illégal ici à des métiers en pénurie qu'ils ont pu exercer sous statut d'indépendant. Le projet a démarré en 2006 et s'est poursuivi jusqu'en 2016. Au rythme de 150 à 200 personnes par an, il a formé des carreleurs, des plafonneurs, des manucures, des pédicures, des chocolatiers, tout en informant largement les membres de la communauté sur la validation des compétences.* »

Le deuxième volet de l'action économique à laquelle est associée Arthis est un projet du Fonds Social Européen qui couvre la période 2014-2020. Comme son nom « *Diaspora Start-Up* » le laisse entendre, celui-ci concerne, cette fois, les Roumains de l'étranger qui veulent ouvrir un projet en Roumanie. Sous le nom d'ACASA pour *Entrepreneuriat Créatif Adapté à la Société Actuelle*, il propose un appui financier non

remboursable pour le développement d'affaires dans les régions moins développées de Roumanie. Dans ce cadre, il conjugue trois axes : la formation professionnelle pour les entrepreneurs, la création du plan d'affaires des projets retenus et le financement de ces derniers.

Pour Carmen Hopartean, l'objectif est clair. *« Il s'agit, affirme-t-elle, de faire profiter le pays de la professionnalisation et de l'expérience acquises à l'étranger par ses ressortissants expatriés. Le groupe cible est de 400 projets au sein desquels 200 seront sélectionnés. »*

Un point de comparaison révélateur

La communauté turque de Belgique a célébré le cinquantième anniversaire de son immigration en Belgique, il y a trois ans. Pour Altay Manço, chercheur à l'IRFAM (Institut de Recherches, Formations et Actions sur les Migrations) qui l'étudie depuis de nombreuses années, cette population d'environ 200.000 personnes peut être vue comme un point de comparaison révélateur de la manière dont une communauté ayant perdu son emploi dans l'industrie (sidérurgie, mines, etc.) a pu s'adapter à la mutation économique.

Selon le chercheur, l'immigration turque en Belgique a connu quatre vagues. La première a été celle des premiers travailleurs, très peu qualifiés. A suivi, au milieu des années 70, celle des enfants et familles qui s'est conjuguée avec une grande crise économique entraînant une chute importante de l'immigration de main-d'œuvre. La troisième vague, celle des épouses arrivées par le biais du mariage, a eu lieu à la fin des années 90 et au début des années 2000. Enfin, plus récemment, a débarqué la vague des grands-parents restés au pays, devenus âgés et nécessitant une prise en charge par leurs familles.

Des chiffres peu encourageants

En termes de chiffres, les Turcs de Belgique ont des caractéristiques bien spécifiques. Sur le plan des qualifications, en 1990, un jeune sur trois possédait un diplôme secondaire ; aujourd'hui, ils sont 9 jeunes sur 10 dans le même cas. Bémol majeur, ils étaient 45% en 1990 à être capable de rédiger une lettre de candidature

et ils sont aujourd'hui 60%. Pour le chercheur, cela dénote d'une augmentation du nombre de diplômés, mais d'une stagnation, voire d'une chute de la qualité de la formation fournie à cette population.

Ce constat est renforcé par les statistiques en matière d'orientation scolaire. En 1990, 55% des jeunes turcs ou d'origine turque vivant en Belgique étaient scolarisés dans l'enseignement professionnel. Ils sont aujourd'hui... 50%. Rien n'a donc vraiment évolué dans ce domaine : le système répète ses fonctionnements. Une constatation qui peut être transposée en matière de chômage où le pourcentage des actifs turcs restent bloqués aux environs de 35% depuis 1990. Seul, l'accès à l'enseignement supérieur, longtemps cantonné autour de 10%, a ostensiblement augmenté pour doubler dans les années 2010.

Un repli identitaire de défense

Cette discrimination au niveau de l'enseignement s'est couplée avec un repli communautaire engendré par une augmentation du sentiment d'être discriminé qui touchait 45% des personnes interrogées en 1990 pour 65% à l'heure actuelle. En comparaison avec les jeunes issus des autres immigrations du pays, comme l'immigration marocaine, les jeunes Turcs d'ici ne luttent pas vraiment contre leur exclusion scolaire. Selon Altay Manço, leur présence dans l'enseignement supérieur est même aujourd'hui nettement inférieure à celle existant dans leur pays d'origine.

Sur le plan de l'intégration professionnelle, l'évolution au sein de la communauté turque est également très spécifique. Le nombre de salariés qui avoisinait les 60% a chuté dans les années 80, mouvement qui a repris dans les années 2000, 20% des actifs turcs de Belgique étant chassés vers les revenus de remplacement entre 2003 et 2012. Soumis à ce phénomène, ces travailleurs ont organisé et financé eux-mêmes leur propre insertion professionnelle. Comment ? En devenant indépendant.

Une reconversion économique réussie

Phénomène d'abord marginal, ce glissement s'est opéré notamment par l'achat de petits commerces, confiés dans un premier temps aux épouses, les hommes continuant à exercer vaille que vaille une profession extérieure. Une fois le

commerce ou l'entreprise devenus rentables, ces derniers ont été pris en charge par l'ensemble de la famille, provoquant parfois une mainmise économique des parents sur les enfants et beaux-enfants. Ce glissement a induit logiquement un recul du nombre de femmes indépendantes dont le nombre est passé de 25% en 1995 à 15% aujourd'hui. Conséquence collatérale, ce système de commerce familial qui a parfois instrumentalisé le mariage pour raisons économiques a engendré une hausse du taux de divorce au sein de la communauté, passé rapidement de 6 à 15%.

Parallèlement, le taux d'accès à la propriété a littéralement explosé au sein de la communauté turque pour culminer autour de 72% actuellement. Et nouveau symbole de la reconversion économique réussie de la population turque immigrée : deux millions d'européens vivent désormais d'emplois créés par les immigrés de cette communauté, dont un tiers qui ne sont pas d'origine turque. Même si la communauté roumaine possède des caractéristiques très différentes comme le fait de garder davantage sa nationalité ou d'avoir un taux de résidence en Belgique très faible (phénomène lié notamment à celui des travailleurs détachés), cet exemple de reconversion économique à succès pourrait se révéler comme une voie à suivre.

Dominique Watrin